Bonjour,
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l’acheteur Cercle Succursale SABATIER 7éme RMAT -7 boulevard de l’artillerie – 69007 Lyon situé sur la commune de LYON 09.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.
Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Cuisse de poulet (Cuisse de poulet frais en pièce de 200Gr : soit une quantité de 80 pièces pour une livraison le JEUDI 17 DECEMBRE 2026 avec une DLC de 8 jours minimum 7 boulevard de l’artillerie – 69007 Lyon Tél. 04.37.27.18 84 / francesco.venditelli@intradef.gouv.fr) 80Unité(s) (réponse le 07/12/2026 au plus tard) – Livraison le : 17/12/2026 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Emincé de poulet (Emincé de poulet frais en morceaux de 15/30Gr : soit une quantité de 37.5 kilos pour une livraison le JEUDI 17 DECEMBRE 2026 avec une DLC de 8 jours minimum 7 boulevard de l’artillerie – 69007 Lyon Tél. 04.37.27.18 84 / francesco.venditelli@intradef.gouv) 37,5Kg (réponse le 07/12/2026 au plus tard) – Livraison le : 17/12/2026 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Filet de poulet (Filet de poulet frais en pièce de 140Gr : soit une quantité de 80 pièces pour une livraison le JEUDI 17 DECEMBRE 2026 avec une DLC de 8 jours minimum 7 boulevard de l’artillerie – 69007 Lyon Tél. 04.37.27.18 84 / francesco.venditelli@intradef.gouv.fr) 11,2Kg (réponse le 07/12/2026 au plus tard) – Livraison le : 17/12/2026 - 10 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Filet de poulet frais en pièce de 140Gr : soit une quantité de 80 pièces pour une livraison le JEUDI 17 DECEMBRE 2026 avec une DLC de 8 jours minimum Cuisse de poulet frais en pièce de 200Gr : soit une quantité de 80 pièces pour une livraison le JEUDI 17 DECEMBRE 2026 avec une DLC de 8 jours minimum Emincé de poulet frais en morceaux de 15/30Gr : soit une quantité de 37.5 kilos pour une livraison le JEUDI 17 DECEMBRE 2026 avec une DLC de 8 jours minimum 7 boulevard de l’artillerie – 69007 Lyon Tél. 04.37.27.18 84 / francesco.venditelli@intradef.gouv.fr

Date limite de remise des offres :

07/12/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.
Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Qualité du produit (fraicheur) (fraicheur) – 50%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 30%
- Prix (classement par raport au prix et unité) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :
Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- Cercle Succursale SABATIER 7éme RMAT -7 boulevard de l'artillerie – 69007 Lyon
- Division RHL - Approvisionnements Cercle du GSBdD LVV - A l'intention de la PFC-SE
- 7 boulevard de l'artillerie 69007 Lyon
- 69000 LYON 09
- Responsable des achats : Division RHL - Approvisionnements Cercle du GSBdD LVV - A l'intention de la PFC-SE
- Téléphone : 04 37 27 18 84
- Courriel : francesco.venditelli@intradef.gouv.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.
Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Lyon